



Réfugié. voyager sans passeport. juste avec sa pièce d identité

Par **Chocolatnoir**, le **03/09/2012** à **02:15**

Bonjour,

Je suis réfugié politique en France. Je voudrais savoir est ce que je pourrais voyager dans l'espace shengen et l'union européenne et même au Maroc juste avec ma pièce d'identité et sans titre de voyage ?

Par ailleurs je suis allé à la préfecture du val de marne pour demander un titre de voyage. À l'accueil la personne me dit qu'il faudrait que je ramène la réservation du billet d'avion pour le voyage. Est ce légal ???? Merci pour votre réponse !! Votre aide. Chocolat noir